

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 20 mai 2026 à compter de 19 h 30, en vidéoconférence via la plateforme TEAMS ainsi qu'en présentiel à la salle du conseil sise au 284, boulevard Nilus-Leclerc. Pour avoir le lien TEAMS, rendez-vous sur la page Facebook ou sur le site Internet de la Municipalité. L'enregistrement de ladite séance sera également diffusé sur le web dans les jours suivants.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue à l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour – 20 mai 2026
4. Autorisation d'acquisition de chapiteaux pour le centre multidisciplinaire
5. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 345-2026 modifiant le règlement 336-2026 de tarification 2026
6. Dépôt du projet de règlement 345-2026 modifiant le règlement 336-2026 de tarification 2026
7. Autorisation de présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)
8. Période de questions / réponses
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ À L'ISLET, ce 15 mai 2026.



Michel Pelletier
Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 15 mai 2026.

En foi de quoi, je délivre ce certificat.



Michel Pelletier
Directeur général greffier-trésorier